



TÉLÉTRAVAIL **2 JOURS/SEMAINE?**

Lors du dernier CSA, en présence du corps préfectoral, ALLIANCE PATS 78 a demandé l'évolution du nombre de jours de télétravail
PASSANT DE 1 À 2 JOURS PAR SEMAINE.

Malgré la difficulté de la mise en oeuvre de ce dispositif, M. le Directeur a approuvé cette proposition !

ALLIANCE PATS 78 SERA ATTENTIF AU DÉVELOPPEMENT DE CE DISPOSITIF, QUI NE POURRA QU'ÊTRE BÉNÉFIQUE POUR NOS COLLÈGUES !

27 JUIN 2023